

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 12^e jour du mois de mai 2014, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson
MM Rémi Whittom
Christian Grenier
Alain Delarosbil
Frédéric Delarosbil
Hébert Huard

Sont également présents : monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière, monsieur Pascal Sweeney, directeur des services techniques et de la qualité de vie et madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2014-05-95 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des séances des 14 avril, 1^{er} mai et 8 mai 2014
5. Dépôt de document ou de correspondance
6. Adjudication d'appel d'offres public (institutions bancaires)
7. Résolution portant sur la pose d'oriflammes
8. Embauche d'un coordonnateur adjoint au Sport et à la Famille
9. Rapport des conseillers
10. Adoption des comptes à payer
11. Suivi du budget
12. Affaires nouvelles
13. Dépôt du rapport financier 2013 de la ville de Paspébiac
14. Adoption d'un règlement d'emprunt (rapport financier)
15. Période de questions des citoyens au président du Conseil
16. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Christian Grenier que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

2014-05-96 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 14 AVRIL, 1^{ER} MAI ET 8 MAI 2014

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi des procès-verbaux des séances tenues les 14 avril, 1^{er} mai et 8 mai 2014. Il est proposé par monsieur Alain Delarosbil que ces procès-verbaux soient adoptés tels qu'ils ont été rédigés avec les modifications apportées.

2014-05-97 5- DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE

Aucun document ou correspondance n'est déposé.

2014-05-98 6- ADJUDICATION D'APPEL D'OFFRES PUBLIC (INSTITUTIONS BANCAIRES)

Il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité :

QUE la ville de Paspébiac accepte l'offre qui lui est faite de La Caisse populaire Desjardins du centre-sud gaspésien pour un prêt à terme au montant de 60 000 \$ en vertu du règlement d'emprunt 2014-387 d'une durée d'amortissement de huit (8) ans, et ce, pour un terme de cinq (5) ans à un taux fixe de 3,07 % par année.

QUE tous les documents relatifs à cet emprunt soient signés par le maire, monsieur Paul-Arthur Blais et la trésorière, madame Annie Chapados.

2014-05-99 7- RÉSOLUTION PORTANT SUR LA POSE D'ORIFLAMMES

CONSIDÉRANT la demande du Ministère du Transport du Québec pour la pose et l'enlèvement des oriflammes installées le long du boulevard Gérard-D.-Levesque à Paspébiac;

CONSIDÉRANT que la pose d'oriflammes s'effectue au moins deux fois par année à la faveur d'organismes de Paspébiac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Gina Samson que la ville de Paspébiac, par le biais de son conseil municipal, autorise le service de la Culture et du Loisir, le festival du Trac et le Site historique du Banc-de-Pêche, d'effectuer la pose et l'enlèvement d'oriflammes le long du boulevard Gérard-D.-Levesque pendant les périodes printanière et estivale.

2014-05-100 8- EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR ADJOINT AU SPORT ET À LA FAMILLE

CONSIDÉRANT les vacances successives au niveau de la direction et de la coordination du service du Sport et de la Famille;

CONSIDÉRANT l'ouverture du poste de coordonnateur adjoint au Sport et à la Famille;

CONSIDÉRANT le nombre de candidatures déposées;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme spécialisée en relation de travail *Le Groupe Consilium*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil d'autoriser le service de la Culture et du Loisir à procéder à l'embauche de monsieur Christian Bourque, tel que recommandé par *Le Groupe Consilium* à titre de coordonnateur adjoint au Sport et à la Famille aux conditions en vigueur à la ville de Paspébiac.

9- RAPPORT DES CONSEILLERS

Rapport de conseiller de Rémi Whittom

Salle de conditionnement physique

Les rénovations à l'ancien hôtel de ville ont été retardées du à une infiltration d'eau lors de la fonte de la neige.

Festival du Crabe

La conférence de presse du Festival du Crabe se tiendra au Foyer 2 du Centre culturel lors d'un 5 à 7 le 13 mai 2014. La population est invitée à venir voir la programmation de la 8^e édition. La nouvelle organisation travaille fort et prend beaucoup de temps afin que cette édition soit à la hauteur des attentes de tous.

Rapport du conseiller Christian Grenier

Sécurité publique et service incendie

Au total, quatre (4) interventions ont eu lieu, soit :

- Le 16 avril 2014 : Les services se sont déplacés à la résidence d'une citoyenne qui risquait d'être inondée;
- Le 17 avril 2014 : Un feu de cheminée à New-Carlisle, le service incendie de Paspébiac est venu en aide selon l'entente en vigueur;
- Le 19 avril 2014 : Un accident a eu lieu à l'intersection de la 4^e Avenue;
- Le 25 avril 2014 : Une alarme de feu déclenchée à la Plaza de Paspébiac.

Une rencontre afin de faire le suivi de ces services a eu lieu le 22 avril dernier avec monsieur Donald Huard, le chef pompier, monsieur Paul Langlois, directeur général ainsi que monsieur Christian Grenier, conseiller, et ce, afin d'assurer l'ensemble des besoins, soit l'achat d'équipement, de formation, de recrutement ainsi que le budget. Ce soir, le 12 mai, avait lieu une formation théorique avec Gaz-méto à St-Siméon et demain, le 13 mai, aura lieu la partie pratique. Le service incendie vous rappelle d'être très prudent et que les permis de brûlage ne seront plus disponibles à partir du 15 juin prochain jusqu'à la mi-octobre.

Jeux des 50 ans et plus

Il ne reste qu'un mois avant les événements des Jeux des 50 ans et plus qui auront lieu du 12 au 15 juin prochain. Les inscriptions se sont très bien déroulées et le taux d'inscription est au-delà de celui de l'an passé. Des rencontres sont encore à venir dont une réunion du comité hôte le mercredi 14 mai prochain.

Festival du Crabe

Il y a eu deux rencontres du comité depuis la dernière séance ordinaire afin de préparer la 8^e édition du Festival du Crabe. La conférence de presse aura lieu le 13 mai 2014 au Centre culturel dans une formule 5 à 7.

Rencontres du conseil municipal

Monsieur Grenier a assisté à toutes les tables de travail ayant eu lieu, soit celles du 30 avril, 1^{er} mai, 7 mai et 8 mai 2014.

Rapport du conseiller Alain Delarosbil

Dentisterie

Monsieur Delarosbil a été contacté par un citoyen concernant une clinique de dentisterie et de denturologie dont les responsables seraient intéressés à ouvrir une clinique dans la région. Monsieur le conseiller indique recevoir des informations du CLSC pour la suite des discussions.

CLSC - Urgence 24 h/24

La Ville met beaucoup de pression au niveau politique quant au maintien du service d'urgence 24 h/24. Pour l'instant, des démarches sont en cours afin d'avoir accès à un rapport d'évaluation du service d'urgence ayant été rédigé dans le passé et ainsi, savoir si ces informations tiennent toujours la route.

Camping

Les responsables du camping ainsi que monsieur Delarosbil ont fait le tour du camping et une liste a été rédigée quant aux réparations nécessaires pour l'instant ainsi que celles à venir.

Monsieur Delarosbil indique avoir participé à toutes les rencontres du conseil municipal ayant eu lieu depuis la dernière séance ordinaire.

Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil

Monsieur Delarosbil a participé aux tables de travail, séance préparatoire et séances extraordinaires ayant eu lieu les 30 avril, 1^{er} mai, 7 mai et 8 mai 2014. Quant au dossier de la voirie, les saisons printanière et estivale seront bien actives et les détails viendront prochainement.

Rapport du conseiller Hébert Huard

Jeux des 50 ans et plus

L'organisation de l'évènement et le recrutement des bénévoles fonctionne très bien, monsieur Huard félicite tous ceux s'étant inscrits. Plus de 800 inscriptions pour les compétitions ont été enregistrées. Pour ce qui est des places disponibles pour les évènements entourant les compétitions, les places sont complètes pour la cérémonie d'ouverture ainsi que pour la soirée country du vendredi soir. Par contre, il y a des places disponibles pour le banquet du samedi. Concernant le tirage de la Fiesta 2014, les billets sont disponibles au coût de 5 \$ et le gagnant sera révélé au cours du banquet le samedi, 14 juin 2014. Pour l'inscription, les formulaires dûment remplis pourront être remis soit à monsieur Hébert ou à madame Audrey Bastien, coordonnatrice de l'évènement, aux coordonnées inscrites au formulaire.

Rapport de la conseillère Gina Samson

Réunions du conseil

Madame Samson a assisté, en tant que conseillère, à toutes les séances régulières, extraordinaires, de travail et publiques prévues par le conseil.

Dossier Relations de travail

Le travail des parties est terminé et les négociations visant le renouvellement de la convention collective débiteront d'ici deux semaines.

Dossier Site historique

Le déjeuner d'ouverture aura lieu le 8 juin, au restaurant l'Ancre et l'ouverture officielle de la saison aura lieu le mercredi 11 juin prochain. La vente des cartes de membres se poursuit toujours. Prochaine réunion du Conseil d'administration le mercredi, 14 mai 2014.

Dossier Maison des jeunes

Le dossier d'étude de la Maison des jeunes suit son cours. Des idées de projets sont à l'étude concernant la Maison des jeunes et des développements vous seront transmis une fois le projet en place.

Dossier Communautaire jeunesse

Une demande de subvention fut effectuée auprès du Ministère de la Sécurité publique visant la mise en place d'un travailleur de milieu pour notre localité. Ce ministère redistribue à la population des fonds provenant de la criminalité et c'est donc en collaboration avec le Club Lions de Paspébiac que ce projet verra peut-être le jour à partir de l'automne prochain. Le dossier est à suivre.

Rapport du maire

Pour ce qui est du dossier de la cimenterie, il n'y a pas eu de réunion dernièrement sauf celle du 8 avril dernier et un communiqué de presse sera déposé au prochain Barachois concernant celle-ci. La prochaine réunion devait avoir lieu le mardi, 13 mai 2014 et a été reportée au 20 mai prochain où un communiqué de presse sera aussi soumis à la population.

2014-05-101 10- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, présente les comptes à payer supérieurs à 1 000,00 \$. Il est proposé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois d'avril 2014 au montant de trois cent vingt et un mille deux cent vingt-neuf dollars et huit cents (321 229,08 \$) soient approuvés pour paiement.

2014-05-102 11- SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 30 avril 2014 soit adopté.

2014-05-103 12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun nouveau point n'est apporté.

2014-05-104 13- DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2013 DE LA VILLE DE PASPÉBIAC

CONSIDÉRANT l'obligation de la législation québécoise de présenter le rapport financier de la ville de Paspébiac;

CONSIDÉRANT que la Ville doit confier à un vérificateur externe le soin de dresser le rapport financier afin qu'il soit fait de façon indépendante et autonome;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Whittom de recevoir et d'accepter le rapport financier tel que déposé par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton à la séance ordinaire du conseil municipal du 12 mai 2014.

2014-05-105 14- ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2014-392 (RAPPORT FINANCIER)

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 mai 2014;

ATTENDU QUE la ville de Paspébiac a enregistré des revenus anticipés plus élevés que prévu ainsi que des dépenses en hausse par rapport aux prévisions en raison du niveau de la masse salariale, des coûts énergétiques et des coûts de services municipaux;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 474.7 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter un règlement d'emprunt afin de consolider une situation déficitaire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt sera soumis au ministre des Affaires municipales des Régions et de l'Organisation du territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt se chiffre à cent soixante-trois mille quatre cents dollars (163 400,00 \$);

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à emprunter pour combler le déficit accumulé en date du 31 décembre 2013.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de cent soixante-trois mille quatre cents dollars (163 400,00 \$) aux fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de cent soixante-trois mille quatre cents dollars (163 400,00 \$) sur une période de cinq ans;

ARTICLE 4

Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la municipalité;

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil, appuyé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le règlement 2014-392 et autorise le service des finances à procéder au règlement d'emprunt d'un montant de cent soixante-trois mille quatre cents dollars (163 400,00 \$) afin de combler le déficit inscrit au 31 décembre 2013 au rapport de vérification externe.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais et monsieur Daniel Berthelot, représentant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, répondent aux questions des contribuables de 19 h 30 à 20 h 50.

2014-05-106 16- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Christian Grenier que la séance soit levée. Il est 20 h 50.